

# **OFFRE D'EMPLOI**

# La Commune de Saint-Laurent-sur-Gorre Recrute un Adjoint Technique contractuel pour un remplacement Service Technique à temps complet

# Poste à pourvoir dès que possible

## Missions générales du poste :

Placé sous l'autorité du responsable des Services Techniques, vos missions seront les suivantes :

# Réaliser l'essentiel des interventions techniques de la Commune

- Effectuer l'entretien des espaces verts de la collectivité
  - o Effectuer la tonte et le débroussaillage
  - o Tailler les haies et les arbustes
  - O Concevoir et réaliser des aménagements dans le respect des objectifs des élus
  - o Elaguer les arbres
  - o Effectuer le désherbage (vapeur, thermique et mécanique)
- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite maintenance sur les bâtiments et la voirie
  - Maintenir en état les espaces publics (balayer les rues, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif, ramasser les feuilles mortes,
  - O Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics
  - o Effectuer les opérations d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces
  - o Mise en place de la signalétique en cas d'intervention d'urgence ou de manifestations
- Gérer et entretenir le matériel, l'outillage et les véhicules
- Montage et démontage matériel de manifestation

#### Conditions de travail :

- Travail seul ou en équipe, à l'intérieur ou en extérieur tous temps, toutes saisons
- Déplacements fréquents sur la Commune
- Port de charges possible
- Utilisation d'appareils bruyants et vibrants
- Utilisation de dispositifs mobiles (échelle, échafaudage, escabeau...)
- Station debout prolongée
- Manipulation d'engins et d'outils dangereux
- Disponibilité lors d'opérations et évènements exceptionnels.

### Temps de travail:

- Temps plein
- Horaires réguliers et adaptés aux saisons
- ARTT

### Compétences:

- Connaître les règles d'entretien des bâtiments, espaces verts et voirie
- Connaître les règles de base du tri sélectif
- Connaître les modalités d'utilisation des matériels, outils de jardinage et produits
- Organisé, rigoureux avec l'esprit d'équipe
- Sensibilité à la protection de l'environnement (0 pesticide, gestion différenciée des espaces verts...)
- Savoir appliquer et respecter les consignes et règles de sécurité au travail.

# Permis B obligatoire

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V à Monsieur le Maire Contact : M. BESSE Frédéric